



**Monsieur Philippe WAHL**  
Président du Groupe La Poste  
9 rue du Colonel Avia  
75 757 Paris Cedex 15

Montreuil, le 27 mars 2025

Objet : Préavis de grève CGT-FAPT pour la journée d'action du 03 Avril 2025.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la journée d'action nationale interprofessionnelle du 3 Avril 2025, sur le triptyque services publics, emplois et salaire. Notre Fédération met à disposition un préavis de grève de 24 heures, pour la journée du 3 Avril 2025, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels de La Poste quel que soit leur statut : fonctionnaire, agent contractuel de droit public ou privé, cadre et non cadre, ainsi que tout personnel appelé à exercer une activité professionnelle au sein des services dans la période. Pour les régimes de travail, cycliques ou assimilés, il prendra effet à partir du Mardi 01 Avril 2025 à la prise de service des équipes de nuit au samedi 05 Avril 2025, fin de service des brigades de nuit.

La stratégie décider par « l'entreprise a mission » La Poste, d'abandonner les missions de services publics sous prétexte qu'elles ne sont pas financières n'est pas acceptable. La fermeture des bureaux de poste, la hausse du prix du timbre, la fin du J+1, la mutualisation des pertes et la privatisation des bénéfices sont autant d'entraves à un service public de haut niveau. Il ne s'agit pas de la question du cout du service public postal, ce dont souffre l'entreprise, c'est le déficit d'investissement.

Dans tous les services de la poste et dans tous les métiers, les recrutements ne sont pas suffisants pour répondre à la charge de travail. Les emplois précaires ne sont pas la réponse à l'exigence en termes de formation, de qualité de service et dégrade les conditions de travail.

Alors que les postières et les postiers peinent à vivre de leur travail, les résultats financiers de l'entreprise permettent de partager la richesse créées par l'ensemble des postières et des postiers fonctionnaires comme salariés, cadre et non cadre.

Lors de cette journée les personnels de La Poste sont susceptibles de cesser le travail pour exiger la prise en compte des revendications suivantes :

-Le maintien et développement du Service Public Postal à partir de l'unicité de La Poste et de la complémentarité de ses activités, avec création de nouveaux emplois en nombre pour assurer :

- La ré-internalisation de toutes les activités postales
- L'acheminement, le traitement et la distribution tout objet 6 jours/7 avec le droit au week-end pour toutes et tous,

- Le maintien de la présence postale territoriale avec des Bureaux de Poste de proximité et qui exercent toutes les activités de La Poste. Cela passe par l'arrêt immédiat de tous projets de fermeture ou de transformation des bureaux de poste et de réduction des horaires d'accueil des usagers,
- Le retour du J+1 et création du H+ avec une tarification accessible,
- L'installation des boîtes jaunes au plus près des besoins des usagers,
- Un accès équitable au droit à la communication,
- Un service public utile, de lien social et de proximité,

-Le développement de l'emploi :

- • Maintien dans l'emploi des personnels avec des inaptitudes
- • Embauches en CDI des contrats précaires
- • Arrêt de la sous-traitance et externalisation des activités
- • Moyens humains à hauteur des besoins

-L'augmentation du point d'indice de la Fonction Publique,

- La réouverture immédiate des négociations salariales permettant de rattraper et d'augmenter le pouvoir d'achat, 2000 € brut d'entrée de grille et repyramidage des grilles de salaires, l'attribution du 13ème mois, un véritable dispositif de déroulement de carrière transparent par l'accès à la promotion et une égalité salariale femmes/hommes sur la base : « à travail égal, salaire de valeur égale », la revalorisation du complément de rémunération et que celui-ci soit lié au grade et non à la fonction.

Nous souhaitons être reçus par des représentants dûment mandatés pour négocier de façon loyale et sérieuse l'ensemble des points du préavis.

A réception de votre proposition de négociation, nous vous communiquerons les noms de nos représentants qui y participeront. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT

CHAIGNEAU Sébastien

